



CHIRURGIE OCULAIRE AU LASER

Enjeu

Des milliers de Canadiens choisissent la chirurgie au laser pour corriger un défaut de la vue et mettre au rencart leurs verres correcteurs ou lentilles.

Contexte

L'informatique et la technologie médicale progressent à pas de géant. Des techniques chirurgicales de pointe s'offrent dorénavant aux personnes éprouvant un trouble de la vue.

La chirurgie oculaire au laser permet de corriger trois types de troubles visuels – la myopie (difficulté à voir de loin), l'hypermétropie (difficulté à voir de près) et l'astigmatisme (vision déformée des objets à distance).

Ces problèmes sont dus à un défaut de focalisation de l'image sur la rétine, cette membrane sensible à la lumière située à l'arrière de l'œil. La capacité de focaliser une image repose sur trois facteurs : la profondeur du globe oculaire, le cristallin et la forme de la cornée. La cornée est la membrane antérieure transparente qui couvre la pupille et l'iris. Elle est recourbée et fournit les deux tiers environ de la puissance de focalisation de l'œil.

La chirurgie au laser permet de modifier de façon permanente la forme de la cornée du patient au moyen d'un instrument appelé laser à excimère. Cet appareil produit un faisceau de rayons ultraviolets qui vaporise le tissu. C'est un laser froid, car il permet d'enlever les couches de tissu ciblées sans endommager les tissus environnants par la chaleur.

Chirurgies au laser courantes

Au Canada deux types de chirurgies oculaires se pratiquent de façon courante; PRK la kératectomie photoréfractive, depuis le début des années 90 et LASIK la kératomileusie in situ au laser, depuis le milieu des années 90.

Dans la PRK – le faisceau laser guidé par ordinateur vaporise de petites quantités de tissu à la surface de la cornée. On enlève juste assez de tissu pour modifier la forme de la cornée de façon à corriger la vue. Le processus de guérison prend environ une semaine.

La chirurgie LASIK – est plus complexe. Le chirurgien effectue une incision puis rabat une partie de la cornée. À l'aide du laser guidé par ordinateur, il enlève soigneusement une épaisseur calculée de tissus sous-jacents. Le rabat cornéen est ensuite remis en place et l'œil guérit plus rapidement.

Avantages et risques de la chirurgie oculaire au laser

La chirurgie au laser se pratique par un spécialiste et, dans la plupart des cas, le résultat varie de satisfaisant à excellent. L'abandon des verres correcteurs ou des lentilles cornéennes constitue pour certains patients une nette amélioration.

Il importe d'avoir des attentes réalistes face à la chirurgie au laser. Si vous avez plus de 40 ans, vous devrez sans doute porter des lunettes de lecture après une chirurgie au laser. L'œil se modifie avec l'âge et il se peut que vous ayez encore besoin de verres correcteurs ou de lentilles cornéennes plus tard. Une deuxième chirurgie peut aussi être nécessaire si la correction obtenue durant la première opération ne suffit pas.

Après une PRK, le patient peut avoir la vue embrouillée durant la cicatrisation, mais d'habitude cela ne dure pas longtemps. Dans certains cas, il peut aussi y avoir régression ou diminution de l'effet au bout de six mois environ, la cornée reprenant sa forme initiale. Le patient doit alors choisir entre une deuxième chirurgie et le port des verres correcteurs ou de lentilles cornéennes.

Avec le LASIK, l'œil guérit plus rapidement et le patient souffre moins après l'opération. Mais comme il y a incision de la cornée, le risque de complications graves est plus élevé.

Pour réduire les risques

Si vous envisagez une chirurgie oculaire au laser, le chirurgien vous remettra un formulaire de consentement éclairé. Lisez-le avec soin. Posez des questions. Pour réduire les risques, informez le chirurgien de vos antécédents médicaux avant l'opération. Après la chirurgie, vous pouvez réduire le risque de complications en suivant à la lettre les recommandations du chirurgien.

Les complications sont rares, mais le risque est beaucoup plus grand pour certaines personnes. Il se peut que vous ne soyez pas admissible à une chirurgie oculaire au laser si vous :

- souffrez d'une maladie chronique (lupus, diabète) ou prenez des médicaments (stéroïdes ou contre l'acné) qui peuvent nuire à la guérison
- avez des troubles oculaires (herpès, glaucome, yeux secs, infections des paupières)
- vous pratiquez des sports où vous risquez de recevoir des coups au visage

Si vos pupilles se dilatent dans la pénombre, la chirurgie au laser risque de provoquer des éblouissements, halos ou images parasites, ce qui peut vous empêcher de conduire la nuit.

Autres considérations

Certaines carrières (agent de police ou pilote) sont assorties d'exigences visuelles précises. La chirurgie au laser pourrait nuire à vos perspectives d'emploi. Discutez-en avec votre chirurgien et votre employeur actuel ou éventuel. Le coût est également un facteur à considérer. La plupart des régimes d'assurance-maladie ne couvrent pas la chirurgie oculaire au laser.

Selon Santé Canada, il y a plus de chances d'obtenir des résultats satisfaisants après une chirurgie oculaire au laser si vous

- choisissez votre chirurgien oculaire avec soin. D'habitude, c'est le professionnel des soins de la vue qui oriente son patient vers un chirurgien oculaire
- discutez des risques, des avantages et de vos attentes avec votre chirurgien. Assurez-vous d'être admissible à une chirurgie oculaire au laser
- suivez à la lettre les recommandations de votre spécialiste de la vue après l'opération

Vous voulez plus d'information ?

Pour obtenir plus de détails techniques sur la chirurgie oculaire au laser, veuillez consulter le Journal de l'Association médicale canadienne à l'adresse suivante :

<http://www.crna.ca/cmaj/vol-160/issue-9/1329.htm>